



Plan de Financement Immédiat (PFI) de la Banque Équitable

Aidez vos clients à enrichir leur patrimoine et à protéger leurs biens immobiliers

Cherchez-vous à aider les clients qui veulent protéger leurs proches tout en préservant leurs liquidités pour d'autres possibilités d'investissement ou d'affaires? Le dernier ajout à nos solutions de prêt avec assurance, le **Plan de Financement Immédiat (PFI) de la Banque Équitable**, pourrait être la réponse.

Flexible et pratique, notre PFI permet d'accéder à un maximum de 100 % de la prime de la police de votre client (évalué au cas par cas), sans exiger de garantie supplémentaire et sans compromettre la croissance future. Les résidents canadiens qui ont atteint l'âge de la majorité et qui détiennent ou sont en voie d'obtenir une police d'assurance vie entière auprès de l'un des assureurs partenaires de la Banque Équitable sont admissibles à cette option.

Principales caractéristiques



Accès jusqu'à 100 % de la prime de la police

Votre client pourrait avoir accès à la totalité de la prime annuelle totale de sa police.



Aucune garantie supplémentaire requise

Le montant de la prime peut être emprunté sans avoir à fournir de garantie supplémentaire.



Liquidités non imposables

Amenez la planification financière de votre client à un niveau supérieur en leur donnant accès à des fonds libres d'impôt¹.



Croissance continue

Votre client a accès à des fonds sans interrompre la croissance de sa police.



Largement accessible

Les résidents canadiens qui ont atteint l'âge de la majorité et qui sont titulaires d'une police d'assurance vie à prime minimale de 100 000 \$ sont admissibles à cette option.

Admissibilité

Votre client peut être admissible à un PFI de la Banque Équitable s'il :

- A atteint l'âge de la majorité et est résident du Canada
- Est titulaire ou en voie d'obtenir une police d'assurance vie entière assortie d'une prime annuelle minimale de 100 000 \$ auprès de l'un des assureurs partenaires de la Banque Équitable
- Répond aux exigences financières pour s'assurer que les paiements d'intérêts peuvent être effectués

Étude de cas

Jason veut souscrire à une police d'assurance vie entière pour s'assurer que ses bénéficiaires sont protégés s'il arrive un malheur. Toutefois, le montant de la prime requis est important. Il hésite à bloquer des fonds dans une police d'assurance vie, plutôt que de les répartir entre des opportunités plus lucratives.

Résultat :

Vous aidez Jason à souscrire à une police d'assurance vie pour protéger ses proches. Une fois que la prime est payée (et que la police est en vigueur), vous l'aidez à obtenir un PFI de la Banque Équitable. La Banque Équitable prête en retour 100 % du montant de la prime à Jason, ce qui lui permet d'obtenir la couverture d'assurance vie qu'il souhaite, tout en conservant le même montant de liquidité.



Prêt à en apprendre davantage?

Communiquez avec un gestionnaire des relations, marge de crédit sur valeur de rachat dès aujourd'hui pour discuter de la façon que votre client peut en faire plus avec un PFI de la Banque Équitable.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui au 1-844-235-2000 ou par courriel à l'adresse solutionspatrimoniales@banqueequitable.ca.

Ou visitez notre site web equitablebank.ca

Banque Équitable

Nous offrons une gamme diversifiée de solutions de prêt et d'épargne afin que, peu importe les aspirations de votre client, nous ayons les bonnes options pour l'aider à les réaliser.

¹ Consultez votre client pour discuter de sa situation fiscale unique et des avantages libres d'impôt d'un PFI de la Banque Équitable.